



ÉCOLE
St-Viateur-Clotilde-Raymond

PROCÈS-VERBAL
4^e séance régulière
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
2023-2024
École Saint-Viateur-Clotilde-Raymond
le mercredi 31 janvier 2024 à 19 h
dans le salon du personnel de l'édifice St-Viateur

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Mme Lessard accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19 :05.

2-Présences

Annie Cavaiola	Parent et présidente
Crystal Ledoux	Parent
Geneviève Wiszniewski	Parent et secrétaire
Natacha Spagnoletti	Parent
Kevin Poissant	Parent
Mélanie Lebeuf	Enseignante
Annie Leclerc	Enseignante
Daphnée Filiatreault	Enseignante
Sandrine Deslauriers	Soutien-TEŞ
Chantal Tremblay	Service de garde
Magalie Bertrand	Professionnelle
Isabelle Lessard	Directrice
Isabelle Huot	Directrice-adjointe
Sylvie Tremblay	Membre de la communauté

Absent : Marc-André Couillard

3-Questions du public

Aucune question du public

4- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Lessard présente l'ordre du jour de la réunion.

Il est proposé par Geneviève Wiszniewski et résolu :
QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

31-01CÉ-23/24- 48

Adopté à l'unanimité

5. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 29 novembre 2023

Mme Lessard présente le procès-verbal de la réunion du 29 novembre 2023. Dans le suivi, il est mentionné que la rencontre n'était pas à la bibliothèque mais bien dans la salle des employés.

Il est proposé par Natacha et résolu :
QUE le procès-verbal du 29 novembre 2023 soit adopté tel que corrigé.

31-01CÉ-23/24- 49

Adopté à l'unanimité

6. Mot de la direction

-Plan d'action du projet éducatif : Nous avons déposé notre plan d'action du projet éducatif au CSS la semaine dernière. Nous avons 3 chantiers pour chacun de nos 3 objectifs. Pour l'objectif en lecture, nos 3 chantiers de travail sont le mentorat en littérature, les rencontres CAP, et l'utilisation variée de dispositifs de lecture. Pour l'objectif en mathématiques, nos 3 chantiers sont l'appropriation du référentiel d'intervention en mathématiques, les rencontres COP, et le modèle RAI en mathématiques. Pour notre 3^e objectif, nos 3 chantiers sont le milieu de vie sain et sécuritaire, l'appropriation du modèle TTI Class et les transitions scolaires.

-Programme Culture à l'école, ateliers des illustrateurs : Nous avons approuvé que nous dépenserons 12 000\$ en activités pour les élèves cette année. Nous avons commencé à recevoir les réponses du programme Culture à l'école et on nous a confirmé celui de l'illustrateur des maternelles et celui des 1^{re} année. Il y avait un 2^e tour, et j'ai soumis à nouveau pour les autres niveaux. En attendant, j'ai prévu couvrir le reste des illustrateurs via notre 12 000\$ d'activités. Cela coûterait au maximum 5500\$ si aucun autre illustrateur n'était approuvé. Nous resterons dans les limites du 12000\$ déjà approuvé.

-Semaine d'appréciation du personnel: C'est du 5 au 9 février. En collaboration avec l'OPP, nous organisons de petits moments de reconnaissance et de bonheur pour le personnel 😊

-Semaine de la persévérance scolaire : C'est du 12 au 16 février. Nous nous sommes inscrits à la conférence de l'humoriste Stéphane Fallu le 13 février en PM pour les classes de 4^e à 6^e année. Nous organiserons certainement d'autres petits événements en lien avec la persévérance pour favoriser la motivation et l'engagement scolaire.

-Don de la caisse populaire : Notre comité technologique a déterminé que l'argent reçu de la Caisse populaire servira à l'achat de portables pour l'édifice St-Viateur.

-Suivi demande à la ville pour l'estacade : Malheureusement, la municipalité a refusé notre demande de don de 11 000\$ pour couvrir la dépense de la sortie Estacade pour maintenir le coût à 20\$ par élève. Le budget de l'école assumera le 11 000\$ pour conserver le montant de 20\$ chargé aux parents.

-Plan de rattrapage du ministère : Notre plan de rattrapage est finalisé, nous en sommes à recueillir les autorisations des parents pour débiter les groupes de besoins et le tutorat. Vous avez reçu la lettre explicative du plan pour l'école vendredi dernier. Nous cherchons encore du personnel pour 2 sous-groupes. Ces 2 sous-groupes débiteront lorsque la ressource enseignante sera trouvée.

-Projet cartes de Noël des maternelles : Le projet des cartes de Noël des maternelles a amassé une belle somme pour la fondation de Malik Trépanier. Nous présenterons le montant à la famille en février. Pour conserver la surprise, je ne vous dévoile pas le montant tout de suite. Je vous le partagerai à notre prochaine rencontre.

ARRIVÉE DE MME. CAVAIOLA 19 :22.

7- Mot du Délégué au comité de parents : Madame Cavaiola nous fait un résumé de la dernière réunion du comité de parents. Parmi les sujets abordés, il a été question du plan de rattrapage du ministère et de la soirée de bénévoles du CSS du 17 avril prochain. Aussi, une discussion a eu lieu s'ils souhaitent organiser une conférence pour les parents avec un budget spécifique alloué par le ministère. La décision a été prise de ne pas organiser de conférence cette année, car ils ne sentaient pas que c'était un besoin pour les parents de notre CSS.

8- Points à traiter :

8.1-Information/Approbation OPP

Mme Spagnoletti et madame Ledoux font un compte-rendu des avancées de l'OPP pour le souper spaghetti.

Le traiteur Poudrette a été sélectionné parmi divers choix proposés. Le coût est de 8,99 +tx et comprend la sauce, le spaghetti, le pain, le beurre, le service et les ustensiles. Les Glaces Mickael pourrait aussi commanditer et offrir quelque chose (ex; des cônes de bonbons). La lettre pour les commanditaires est prête et a été distribuée aux membres de l'OPP. Elle sera aussi envoyée aux membres du CÉ.

La lettre pour la campagne de financement des chocolats sera envoyée à la maison le 12 février. Nous profitons de l'occasion pour remercier les membres de l'OPP d'avoir décoré nos 2 écoles pour Noël !

8.2-Consultation : Plan triennal et acte d'établissement

Mme Lessard présente le document du plan triennal et de l'acte d'établissement en recueillant les commentaires des membres du Conseil.

8.3-Adoption : Budget révisé de l'école 2023-2024

Madame Lessard présentent le budget révisé de l'école pour 2023-2024 (voir document joint). Le budget présenté est en équilibre.

Il est proposé par **Daphnée Filiatreault** et résolu :
QUE le budget révisé de l'école soit adopté tel que présenté.

31-01CÉ23/24-50

Adopté à l'unanimité

8.4- Adoption : Budget révisé du CÉ 2023-2024

Madame Lessard présentent le budget révisé du CÉ pour 2023-2024. Comme approuvé lors du budget initial, le budget restant du CÉ sera utilisé pour une activité de fin d'année.

Il est proposé par Magalie Bertrand et résolu :
QUE le budget révisé du CÉ soit adopté tel que présenté.

31-01CÉ23/24-51

Adopté à l'unanimité

8.5- Approbation : Bénévole de l'année

Mme Lessard explique que nous devons choisir notre bénévole de l'année avant le 1^{er} mars, et que la soirée de reconnaissance aura lieu le 17 avril prochain. Nous proposons que notre bénévole de l'année soit Natacha Spagnoletti étant donné sa grande implication au sein de l'OPP ainsi que sur le CÉ.

Il est proposé par Mme Geneviève Wiszniewski et résolu:

QUE notre bénévole de l'année soit Natacha Spagnoletti.

31-01CÉ23/24-52

Approuvé à l'unanimité

8-6- Approbation : Représentation en soirée du spectacle annuel

Mme Lessard explique que le comité du spectacle annuel propose d'ajouter une représentation en soirée à notre spectacle annuel du 9 mai prochain. Notre grand nombre d'élèves nous amène à faire ce choix pour permettre autant à nos élèves qu'à nos parents de mieux profiter du spectacle. En plus de la représentation à 13h, nous ajoutons une représentation à 19h. Les billets seront au coût de 5\$, comme en après-midi. Toutefois, pour les enfants de moins de 5 ans ainsi que pour les enfants qui participent au spectacle, ce sera gratuit.

Il est proposé par **Daphnée Filiatreault** et résolu :
QUE la représentation en soirée de notre spectacle annuel du 9 mai 2024 soit approuvée telle que présentée.

31-01CÉ-23/24- 53

Approuvée à l'unanimité

8-7 Approbation : Rencontre pour les parents de maternelle 24-25

Mme Lessard rappelle que la journée d'accueil des futurs élèves de maternelle sera le jeudi 6 juin en avant-midi, comme déjà approuvé. Elle nomme que le comité de transition s'est rencontré et a déterminé de garder le même format que l'année dernière, en y ajoutant la visite d'une classe de maternelle. Nous inviterons nos futurs élèves par groupes de 15-20 enfants pour une courte visite de 30 minutes au gymnase de l'école. Cela leur permettant d'explorer quelques jeux et de débiter la création du lien avec les enseignants et l'équipe-école. Nous inviterons aussi quelques organismes du secteur qui pourront tenir des kiosques pour répondre aux besoins de nos parents, ainsi que les éducatrices actuelles des CPE que les enfants fréquentent. À la fin du 30 minutes, ils seront invités à aller visiter une classe de maternelle avant de quitter.

Le lundi 27 mai, en soirée, une rencontre virtuelle aura lieu pour les parents pour leur donner les informations nécessaires à l'entrée en maternelle, et leur faire un rappel de la visite du 6 juin.

Il est proposé par Geneviève Wiszniewski et résolu :

QUE la rencontre d'informations pour les parents des maternelle 24-25 soit le 27 mai prochain à 19h, en mode virtuel, tel que présentée.

31-01CÉ-23/24-54

Approuvée à l'unanimité

8-8. Approbation : Code de vie révisé 23-24

Mme Lessard explique que nous avons dû réviser notre code de vie 23-24 suite à la nouvelle directive ministérielle d'interdiction des cellulaires et autres appareils mobiles. Elle présente le document révisé.

Il est proposé par Natacha S. et résolu :

QUE le code de vie révisé 23-24 soit approuvé tel que présenté.

31-01CÉ-23/24-55

Approuvé à l'unanimité

8.9- Approbation : Camp d'été Stimulaction Apprendre en cœur

Mme Lessard explique qu'elle a reçu une demande de l'organisme Apprendre en cœur pour utiliser une de nos 2 bâtisses pour son camp d'été Stimulaction, du 25 juin au 16 août (voir lettre jointe pour tous les détails). Leur premier souhait est d'utiliser l'école St-Viateur, mais avec les travaux sur la cour, ce ne sera probablement pas possible. Ils devraient être à Clotilde-Raymond.

Si les travaux prévus à St-Viateur l'été prochain ne les empêchent pas d'utiliser l'école, le camp aura lieu à St-Viateur. Sinon, le camp aura lieu à Clotilde-Raymond.

Il est proposé par Mme Geneviève Wiszniewski et résolu :

QUE l'une de nos 2 bâtisses soit utilisée par l'organisme Apprendre en cœur à l'été 2024.

31-01CÉ-23/24-56

Approuvée à l'unanimité

8.10- Approbation : Activité parascolaire de volleyball

Mme Lessard propose une nouvelle activité parascolaire de volleyball pour nos élèves de 2^e cycle. Cette activité remplace celle de hockey cosom qu'on avait à l'automne. Cette activité sera animée par Maxime Beauvais-Lanthier, un enseignant d'éducation physique dans notre école. Cela débutera la semaine du 5 février et terminera la semaine du 1^{er} avril pour une durée de 8 semaines. Ce sera 2 midis par semaine, les lundis et mardis midis, mais pas toutes les équipes jouent 2 fois par semaine. Un maximum de 50 élèves peuvent s'inscrire. Le coût est de 35\$ par élève.

Il est proposé par **Sandrine Deslauriers** et résolu :
QUE l'activité parascolaire de volleyball soit approuvée

31-01CÉ-22/23-57

Approuvée à l'unanimité

8.11- Approbation : Photos scolaires 2024-2025 et 2025-2026

Mme Lessard propose pour 2024-2025, et pour 2025-2026, de conserver la même entreprise que cette année pour les photos scolaires, Studio La Pomme. Si le CÉ est d'accord, nous les contacterons pour déterminer les dates que nous vous enverrons par courriel. Nous essaierons d'avoir des dates en septembre, car c'est vraiment apprécié par l'équipe-école.

Il est proposé par Mme. Cavaiola et résolu :
QUE l'entreprise Studio La Pomme soit engagée pour nos photos scolaire l'an prochain AINSI que 2025-2026.

31-01CÉ23/24-58

Approuvé à l'unanimité

8.12 Approbation : Activité récompense à l'aréna

Mme Lessard présente l'activité récompense de la 2^e étape qui aura lieu les 26 et 28 mars prochains. Chaque groupe aura une période d'une heure de patinage libre à l'aréna de St-Rémi. Les frais seront couverts par la mesure On Bouge au cube.

Il est proposé par Geneviève Wiszniewski et résolu :
QUE l'activité récompense de la 2^e étape soit approuvée telle que présentée.

31-01CÉ23/24-59

Approuvée à l'unanimité

11. Levée de la séance

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Chantal Tremblay et résolu :
QUE la séance soit levée à 20 :15.

31-01CÉ-23/24-60

Adopté à l'unanimité

Annie Cavaiola, présidente

Isabelle Lessard, directrice